

Bruxelles, le 15 avril 2005
PRE 021/05 (Presse)

Le Conseil de l'Union européenne tiendra sa 2654^{ème} session (**TRANSPORTS, TELECOMMUNICATIONS ET ENERGIE**) le 21 avril 2005 (10h00) au Centre de Conférences - FIL - 5, rue Carlo Hemmer, à Luxembourg, sous la Présidence de **M. Lucien LUX**, Ministre des Transports et Ministre de l'Environnement du Luxembourg.

Les travaux du Conseil porteront sur les questions suivantes :

TRANSPORTS TERRESTRES

- Modification de la Directive "Eurovignette" relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation des infrastructures routières
 - = *Accord politique - Délibération publique*
- Troisième paquet ferroviaire:
 - a) Compensations en cas de non-respect des exigences de qualité contractuelles applicables aux services de fret ferroviaire
 - Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil
 - = *Etat des travaux*
 - b) Droits et obligations des voyageurs ferroviaires internationaux
 - Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil
 - = *Débat d'orientation*

QUESTIONS INTERMODALES

- "Marco Polo II" - Programme communautaire visant à améliorer les performances environnementales du système de transport de marchandises
 - Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil
 - = *Orientation générale partielle*
- "GALILEO" - Mise en œuvre des phases de déploiement et d'exploitation du programme européen de radionavigation par satellite
 - Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil
 - = *Orientation générale partielle*

Internet: <http://ue.eu.int/Newsroom>
E-mail: press.office@consilium.eu.int

AVIATION

- Relations extérieures dans le secteur de l'aviation:
 - a) Négociations EU-UE sur un accord concernant les transports aériens
= *Information de la Commission*
 - b) "Développer l'agenda de la politique extérieure de l'aviation de la Communauté"
= *Communication de la Commission - Présentation*
 - c) Une politique communautaire dans le domaine de l'aviation civile à l'égard de la République populaire de Chine - Renforcer la coopération et ouvrir des marchés"
= *Communication de la Commission - Présentation*
 - d) "Un cadre pour le développement des relations avec la Fédération de Russie dans le domaine du transport aérien"
= *Communication de la Commission - Présentation*

- Droits des passagers:
 - a) Information des passagers du transport aérien sur l'identité du transporteur aérien effectif et la communication des informations de sécurité par les États membres
 - Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil
= *Orientation générale*

 - b) Les droits des personnes à mobilité réduite lorsqu'elles font des voyages aériens
 - proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil
= *Présentation par la Commission*

*
* *

Une conférence de presse du Président du Conseil aura lieu à l'issue des travaux (± 17h30).
